

Informations de base	
2025/2917(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la polarisation et intensification de la répression en Serbie, un an après la tragédie de Novi Sad	
Subject 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique Serbie, à partir de 06/2006	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
21/10/2025	Débat en plénière		
22/10/2025	Décision du Parlement	T10-0248/2025	Résumé
22/10/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2917(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0459/2025	17/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0461/2025	17/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0462/2025	17/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0463/2025	17/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0465/2025	17/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0466/2025	17/10/2025	
Proposition de résolution		B10-0467/2025	17/10/2025	

Proposition de résolution	B10-0468/2025	17/10/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T10-0248/2025	22/10/2025	Résumé

Résolution sur la polarisation et intensification de la répression en Serbie, un an après la tragédie de Novi Sad

2025/2917(RSP) - 22/10/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 457 voix pour, 103 contre et 72 abstentions, une résolution sur la polarisation et la répression accrue en Serbie, un an après la tragédie de Novi Sad.

Le texte adopté en plénière a été présenté par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et par des députés.

Pour rappel, le 1er novembre 2024, un auvent en béton récemment rénové de la gare de Novi Sad s'est effondré, tuant 16 personnes et en blessant plusieurs autres. Un an après la tragédie, l'enquête n'a pas progressé. L'incident a déclenché de nombreuses manifestations à travers la Serbie, menées initialement par des étudiants, qui réclamaient la transparence, la responsabilité institutionnelle et des réformes démocratiques plus larges.

Le Parlement a rendu hommage aux seize victimes et a appelé à une enquête indépendante et transparente, comprenant un examen technique de la défaillance structurelle (d'autant plus que l'effondrement de l'auvent pourrait être lié à des négligences et à des actes de corruption). À cet égard, la résolution a également souligné la présence et l'influence de la Chine en Serbie, qui se sont considérablement accrus ces dernières années grâce à des investissements à grande échelle dans les infrastructures, ce qui soulève des préoccupations quant à la transparence, au respect des normes de l'UE et à la conformité environnementale.

Exprimant sa préoccupation face à **l'aggravation de l'antagonisme politique en Serbie**, le Parlement a appelé tous les acteurs politiques, les représentants de la société civile et les parties prenantes concernées en Serbie à engager un dialogue constructif, libre de toute pression ou ingérence extérieure, dans le but de réduire l'antagonisme politique et social, d'instaurer la confiance entre les institutions et d'engager le pays sur une voie pérenne. Le Parlement a également condamné avec la plus grande fermeté **la vague de violences, d'intimidations et d'arrestations arbitraires** perpétrées sous l'influence de l'État à l'encontre de manifestants pacifiques, de journalistes, d'organisations de la société civile et de représentants de l'opposition en Serbie.

Les députés tiennent les dirigeants serbes politiquement responsables de la normalisation de la violence, de l'affaiblissement des institutions démocratiques et de l'incapacité à garantir les droits fondamentaux tels que la liberté d'expression, la liberté de réunion et le pluralisme des médias. Ils ont fermement condamné les arrestations et expulsions illégales de citoyens de l'UE qui ont fait des déclarations en soutien aux étudiants manifestants.

La résolution a invité les autorités serbes à:

- mener à bien l'enquête sur la tragédie de Novi Sad de manière rapide et transparente et veiller à ce que les responsables soient traduits en justice;
- libérer tous les manifestants pacifiques actuellement détenus ou assignés à résidence, mettre fin aux poursuites motivées par des considérations politiques et cesser d'utiliser le système pénal pour réduire au silence les dissidents;
- garantir la liberté et le pluralisme des médias, mettre fin au harcèlement et aux attaques contre les journalistes et la société civile;
- entreprendre des réformes pour lutter contre la corruption endémique, améliorer le contrôle des contrats publics et des projets d'infrastructure et renforcer les institutions indépendantes.

La résolution invite les institutions de l'UE et les États membres à soutenir la société civile et les manifestants pacifiques en Serbie, à subordonner la poursuite du soutien à l'élargissement à des **progrès mesurables** en matière de démocratie et d'état de droit, et à renforcer le suivi et la responsabilité.

La Commission et les États membres sont invités à suivre de près la mise en œuvre des réformes dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE et du programme de réformes adopté au titre de la facilité pour les réformes et la croissance. La Commission est invitée à lancer une initiative visant à imposer des sanctions individuelles ciblées à l'encontre des responsables de violations graves du droit et des droits de l'homme en Serbie, conformément au régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme.

Enfin, la résolution soutient le déploiement rapide d'une mission d'enquête ad hoc de l'UE en Serbie, avec la participation du Parlement européen, afin d'évaluer la situation sur le terrain, y compris l'état de la démocratie, les manifestations en cours et la répression à l'encontre des participants.